

Artigueloutan

Bulletin N°32 - Janvier 2024
le site : www.artigueloutan.fr

Un village à vivre

Nos rêves sont lumineux quand tout est éteint !

2024

sommaire

Le mot de Mme le maire - Etat civil - Infos diverses
Ecole - Environnement - Zones humides
Energies renouvelables
Dans la lumière - La Bergerie du Tilh
L'eau ça coule de source, enfin presque - Retour sur images
Agenda premier semestre

*Mme le Maire et
le Conseil municipal
vous adressent leurs
Meilleurs Vœux !*



PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération



Le Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Nous vous souhaitons à tous de vivre heureux et en paix. Nous râtons souvent pour beaucoup de choses, mais finalement et même si cela n'efface pas nos problèmes personnels, l'actualité internationale nous fait prendre conscience de notre chance de vivre en toute quiétude.

Bonne nouvelle pour ce début d'année, les travaux de rénovation de notre école s'achèvent (enfin !), et tous les enfants vont retrouver à la rentrée, des locaux neufs et performants énergétiquement.

Notre patience et notre résilience à tous vont être récompensées.

Dès mi-janvier les activités des associations vont pouvoir reprendre normalement dans les salles communales.

Je tiens à attirer votre vigilance sur le fait que la rue de l'école redevient intégralement à sens unique (rue mairie vers rue de l'église), pour tout le monde, y compris les riverains.

Prenons aussi de bonnes habitudes de stationnement (uniquement sur le parking) pour ne pas mettre nos enfants en danger.

La municipalité va poursuivre en 2024, ses aménagements en matière de sécurisation des voies piétonnes (tout en sachant qu'il n'est pas question de mettre des trottoirs partout, puisque nous vivons à la campagne !).

Nous ne pourrons pas aller aussi vite que souhaité, par manque de moyens financiers, mais progressivement nous voulons sécuriser tous les axes conduisant au centre bourg.

Vous l'aurez bien compris, la commune n'est pas épargnée par l'inflation et l'augmentation de toutes ses factures.

Les prix de l'énergie et de l'eau, le prix des assurances qui s'envole (aujourd'hui certaines communes sont radiées et ne trouvent plus d'assureurs à cause du nombre de sinistres déclarés liés aux intempéries et aux violences urbaines), les charges, les matériaux, bref comme à la maison tout augmente.

Et dans le même temps les subventions et les aides pour les communes diminuent.

L'équation devient difficile à résoudre et nous sommes donc obligés de faire des choix (qui sont devenus de choix de raison et non des choix politiques) dans nos actions.

Malgré toutes ces difficultés, notre détermination et notre constance ne sont pas entamées.

Plus que jamais il faut résister et être solidaire pour que les choses avancent.

C'est déjà ce que nombreux habitants du village font, en nous aidant régulièrement et bénévolement.

Je les remercie tous du fond du cœur, leur aide et leur bonne humeur sont essentielles pour le village et le moral de tous.

C'est à nous désormais de faire et d'agir ensemble, puisque le manque de financement sera notre quotidien et que l'Etat se désengage.

Nous devons garder l'espoir et notre dignité.

Car comme le dit Paolo Coelho, "c'est notre exemple qui change le monde, pas nos opinions".

Très belle et heureuse année 2024 à toutes et tous.

Marie-Claire Né

Du renfort pour le secrétariat de la mairie

Madame Le Meur Lise vient d'être embauchée par la commune pour un 20h au secrétariat de la mairie.



Elle sera désormais aux côtés de Caroline pour vous accueillir.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

La météo à Artigueloutan



En quelques chiffres

	2022	2023
Température moyenne haute	24,76°C	24,51°C
Température extrême haute	38°C	39,8°C
Nombre de jours à + de 30°C	43 jours	25 jours
Température moyenne basse	5,91°C	5,76°C
Température extrême basse	-4,6°C	-5,1°C
Nombre de jours à - de 0°C	20 jours	20 jours
Jour de précipitation	119 jours	166 jours
Quantité de pluie	959,92 mm	1507,57 mm
Précipitation max/24h	46,98 mm	45,97 mm



Etat civil

Naissances

Théa MONIOT, le 1er août
Lenny GRABE-BIDAU, le 6 septembre
Victor MAHENC, le 27 septembre
Neyla KHAO, le 8 novembre
Maia UROS, le 21 novembre
Björn LAMBERT, le 17 décembre

Mariage

Florent AMBLAR et
Hana BOUÏSSAT, le 1 juillet
François SUBIAS et Marie TABAILLE,
le 8 juillet
Jérémy MATTHEY-DORET et
Charlotte CARPENTIER, le 12 août
Vincent HORT et Sanaa EL HILALI,
le 25 août
Cyril MARCHADIER et Audrey
BONAVENT, le 18 décembre
Michel CABEZA et Nathalie
MACUSO, le 28 décembre

Décès

Francis LAMOURE, le 28 juin
Janine CHUPIN épouse DOUCET,
le 17 août
Nuno SEQUEIRA, le 30 août
Mathilde CAZENAVE épouse SAUX,
le 4 septembre

Recensement citoyen JDC et Service national

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) avant 25 ans.

- Les filles et les garçons né(s) en janvier, février, mars 2008 doivent se présenter au secrétariat de mairie avant le 5 avril 2024.
- Les filles et les garçons né(s) en avril, mai, juin 2008 doivent se présenter au secrétariat de mairie avant le 5 juillet 2024.

Ils devront se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Editeur : Mairie d'Artigueloutan - Bulletin n°32 - Janvier 2024
4, rue de la mairie - 64420 ARTIGUELOUTAN
Directrice de la publication : Marie Claire Né
Rédaction et mise en page : Mairie d'Artigueloutan
mairie@artigueloutan.fr - Tél. 05 59 81 70 01 - www.artigueloutan.fr
Impression : Imprimerie Perspective - 64160 MORLAAS
Imprime vert - Imprimé dans le respect des normes environnementales

En 2024 ... ralentissez !!!

Toutes les communes de France sont confrontées depuis quelques années, à l'augmentation constante du nombre d'incivilités routières.

Artigueloutan n'y échappe pas

Tous les jours je reçois les plaintes des habitants du village, qui constatent effarés, les excès de vitesses quasi systématiques, le non-respect des stop, la prise des sens interdits, les refus de priorité à droite, etc...

La liste est longue et affligeante. Et je ne commenterai même pas les agressions verbales et physiques sur des ouvriers des travaux publics par nos concitoyens, tellement j'ai honte...

Parallèlement les soignants dont je fais partis, enregistrent à l'hôpital un accroissement des blessés et des morts sur les routes.

Certains maires vont même jusqu'à poser sur leur commune des panneaux provoquants, afin d'amener la population à réagir.

La mairie a investi dans des panneaux d'alerte, un cheminement piétons devrait voir le jour en 2024 route d'Assat, et de nouvelles chicanes vont être installées par le département (tous ces aménagements ont un coût non négligeable, qui pourrait servir à autre chose !)...

La solution la plus efficace au final, reste de laisser des trous sur les routes, ce qui oblige les automobilistes à ralentir : apparemment c'est plus logique de faire attention à sa voiture...

A ce jour, nous pouvons déplorer sur la commune un blessé grave, de nombreux animaux de compagnie écrasés. Alors une question me pique la langue, est-ce que cette situation va durer encore longtemps ?

Quelle fausse bonne raison peut justifier de faire courir un risque mortel aux autres ?

Marie Claire Né



Elections Européennes 2024

Les prochaines élections européennes se dérouleront **le dimanche 9 juin 2024**.



Peuvent voter à cette élection :

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils sont inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la Commune vous pouvez le faire :

- **Soit en ligne, sur le site : www.service-public.fr** jusqu'au mercredi 1^{er} mai 2024 minuit
- **Soit auprès du secrétariat de la mairie** jusqu'au vendredi 3 mai 2024 - 17h00

Dans tous les cas, il faut produire une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

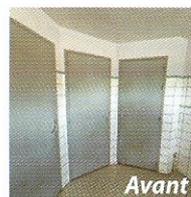
École, fin des travaux... enfin !

Après un an de travaux, la rénovation de l'école se termine. Le sol et les stores de la cantine vont être changés pendant les vacances de Noël. Mr Bouly va pouvoir réintégrer son bureau et sa classe dès la rentrée de janvier. Patrick notre employé communal va s'attaquer aux finitions, afin que les enfants retrouvent des locaux flambants neufs.

Au final, le montant total de l'investissement pour la rénovation complète de notre école s'élève à 620 343,26 € TTC (dont 48 042,20 € de maîtrise d'œuvre, diagnostic amiante, coordinateur SPS, bureau de contrôle)

Nous avons bénéficié de plusieurs subventions pour un total de 324 523,29 € (DETR : 90 984 € ; Conseil Départemental : 100 000 € ; Fonds de concours CAPBP : 128 378,75 € ; CEE (certificats économies d'énergie) 5160,54 €).

Nous espérons également des Fonds Européens en 2024 pour un montant d'environ 54 000 €.



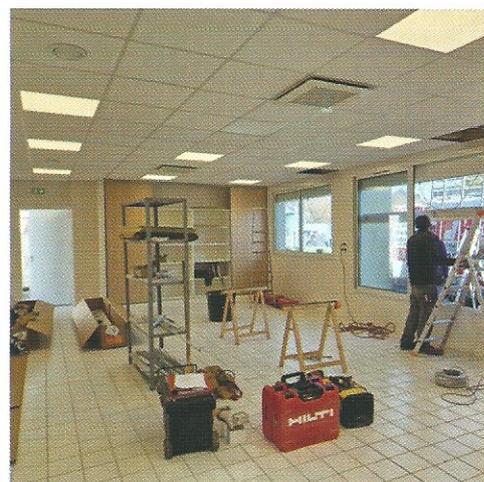
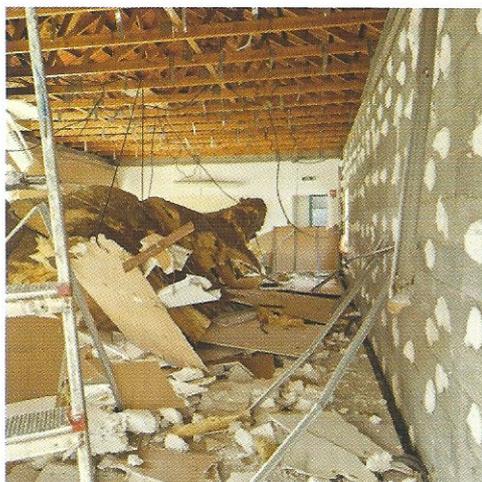
Reste à financer pour la commune

295 819,97 €

Prêt Crédit Mutuel
150 000 €

et

Prêt Syndicat d'énergie
TE 64
144 000 €



Repas de Noël à l'école

Le 21 décembre, les enfants de l'école ont partagé le repas de Noël.

L'ambiance était animée et joviale.

Depuis plusieurs semaines, le maintien du temps de restauration scolaire est rendu possible grâce à l'aide de parents d'élèves et d'élus bénévoles.

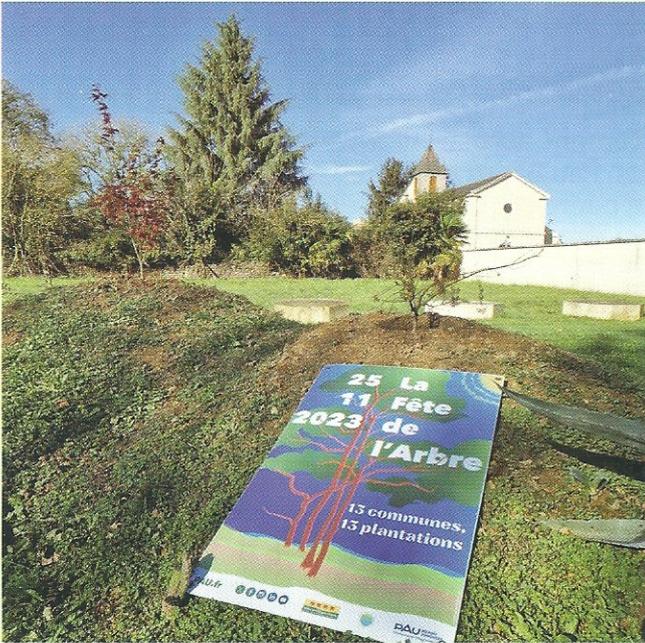
Je tiens à les remercier pour leur disponibilité, leur bonne humeur et leur soutien pour la collectivité.

Je suis profondément reconnaissante pour la résilience et le professionnalisme de nos employées municipales qui ont montré leur engagement sans faille auprès de nos enfants et qui en plus de leur travail quotidien, ont assuré celui de plusieurs collègues absentes.

La mairie va recruter pour la suite de l'année scolaire une jeune femme qui travaille déjà pour le Centre de loisirs, afin de renforcer notre équipe.

Merci également aux enseignants qui voient aussi leur organisation de travail perturbée par cet absentéisme, pour leur patience et leur solidarité. Nous espérons tous pour 2024 un retour à la normale.





La Fête de l'Arbre

Pour cette première édition, 13 communes de l'Agglomération Paloise participent à la Fête de l'Arbre !

Le principe : Planter au moins plusieurs arbres par commune le 25 novembre, à la fête de la Sainte-Catherine, et de faire prendre racine à ce nouvel événement.

Planter un arbre, c'est planter la vie

Les élèves de Mr Bouly, ont participé à la plantation de plusieurs nouveaux arbres dans le parc derrière l'école.

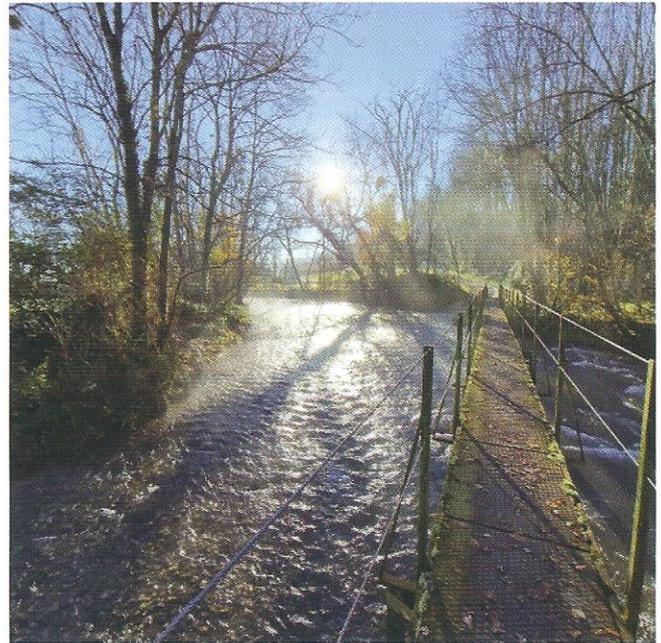
L'intervenant de "la maison du jardinier" à Pau et Frédéric notre employé communal ont partagé avec les enfants leur passion pour les arbres.

La préparation des sols, le cycle de l'arbre, la pollinisation, les essences... autant de sujets passionnants qui ont été abordés avec des écoliers curieux et conscients de la nécessité de protéger la biodiversité et d'améliorer la qualité de la ressource en eau.

"Celui qui plante des arbres sachant qu'il ne profitera jamais de leur ombre, a commencé à comprendre le sens de la vie !" (Rabindranath)



La Passerelle



Nous sommes tous très attachés à notre passerelle. A toutes les saisons, ce lieu emblématique de la commune, offre des couleurs et des ambiances magiques et apaisantes.

Nous sommes reconnaissants à nos deux villageois amoureux de ce patrimoine, pour la réparation des rambardes, qui nous évitera à tous un petit plongeon accidentel dans l'Ousse !

Une restauration de la structure est à l'étude par la municipalité.

Chemins ruraux



Les intempéries de cet automne ont fortement raviné nos chemins ruraux et comblé nos fossés. Une commission voirie va faire l'inventaire des dégâts afin d'évaluer la remise en état de ces chemins très appréciés de nos randonneurs.

Inventaire des zones humides sur l'ensemble des communes de l'Agglo

Cet inventaire des zones humides va contribuer directement au plan biodiversité et à la stratégie de neutralité carbone que la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées s'est fixée pour 2040. Les objectifs sont de réduire par 2 notre consommation énergétique et nos émissions de gaz à effet de serre, tout en multipliant par 5 la capacité de production d'énergies renouvelables et de récupération. Notre aptitude à séquestrer le carbone et à compenser les émissions résiduelles devra augmenter d'environ 30%.

C'est quoi une zone humide ?

Ce sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau (douce, salée ou saumâtre), de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant une partie de l'année. (loi sur l'eau 3 janvier 1992, Art L211-1 code de l'environnement)

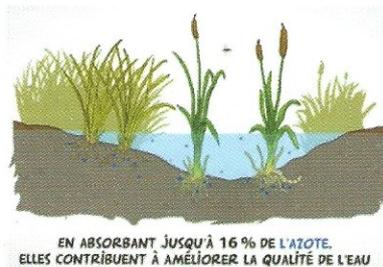
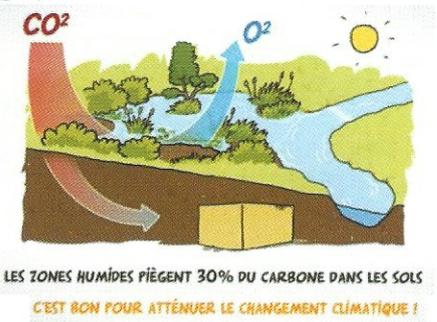
Il se trouve que les zones humides (87% ont disparu au 18^{ème} siècle) sont de formidables puits de carbone naturels, tout comme les forêts, les prairies humides, les tourbières... (exemple : la lande humide dite du Barailh à Artigueloutan).

Ces zones humides permettent également la sécurisation et le stockage de la ressource en eau, soutien d'étiage (éponges naturelles), leurs capacités phytoépuration sont reconnues. Elles protègent aussi contre les inondations et sont de formidables réservoirs de biodiversité (30% des espèces rares et menacées y ont trouvé refuge).

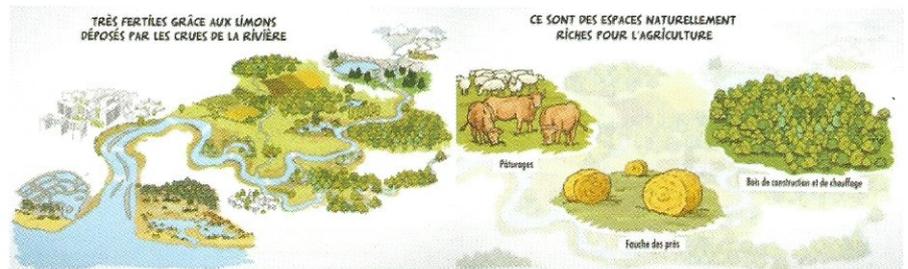
Il y a donc nécessité de localiser ces espaces, pour les prendre en compte les gérer et les protéger.

Une zone humide c'est un patrimoine naturel à préserver

Services écosystémiques



Il coûte 5 fois moins cher de protéger les zones humides que de compenser la perte des services qu'elles nous rendent gratuitement



<http://zones-humides.org/entre-terre-et-eau/comment-les-decouvrir>

Cet inventaire se fera par des experts, qui vont s'aider de données satellites et de cartes existantes. Ils viendront également sur toutes les communes de l'Agglo au printemps 2024. Les propriétaires seront prévenus en amont, plus arrêté préfectoral.

Des réunions publiques seront organisées pour présenter les résultats, définir les enjeux et objectifs.

L'inventaire des zones humides de la CAPBP sera intégré au PLUI

Les Zones d'Accélération pour la production d'Énergies Renouvelables

C'est quoi une ZaEnr ?

Le développement massif des énergies renouvelables est un levier majeur pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Conformément à la loi n° 2023-175 du 11 mars 2023, dite Loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables).

Ces **ZAE nR** doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc...).

L'identification de ces zones ne garanti pas l'autorisation de tous les projets (l'instruction des dossiers se fera au cas par cas), en effet ils devront respecter les dispositions réglementaires en vigueur.

Objectifs de la Loi des ZaEnr

- Porter à 33% la part d'EnR dans notre consommation à l'horizon 2030
- Diviser par 2 le temps d'instruction des projets et les sécuriser face aux recours
- Mobiliser en priorité les terrains artificialisés
- Mieux partager la valeur des projets d'EnR

Les ZAE nR correspondent à une cartographie des surfaces par filières d'énergies afin de déterminer les potentiels de production en valorisant les zones déjà artificialisées.



Caractéristiques des zones d'accélération

- Peuvent être incluses dans les documents d'urbanisme, via des modifications simplifiées
- Seront intégrées dans les Plans Climat Air-Energie Territorial
- Peuvent être renouvelées tous les 5 ans, elles contribueront à l'atteinte des objectifs nationaux en termes de production d'énergies renouvelables.

Impacts des zones d'accélération

- Il s'agit de zones préférentielles mais non obligatoires et non exclusives
- Les Zones d'Accélération pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs :

- bonus dans les appels d'offres
- modulation tarifaire (prise en compte de la perte de productible)
- Les projets portés sur les zones d'accélération pourraient bénéficier de délais raccourcis dans le cadre des demandes d'autorisations administratives : 3 mois pour l'instruction, 15 jours pour la remise du rapport du Commissaire Enquêteur

Les Energies concernées

Les Zones d'Accélération porte sur l'ensemble des énergies renouvelables :

- Énergies électriques

Solaire photovoltaïque : Zones d'Activité Economique (ZAE), toitures (10% en 2040), parkings, friches, délaissés

- **Hydroélectricité** : Barrages ou fil de l'eau

- Énergies thermiques

Géothermie de surface (chaud et froid) : ZAE

- **Biomasse avec ou sans réseau de chaleur**

- **Solaire thermique** avec ou sans réseau de chaleur

- **Méthanisation** (30% des consommations totales en 2030)



D'OU partons-nous ?
ÉTAT DES LIEUX !

Consommation du territoire

Communauté d'Agglomération

3 260 GWh/an avec 6% EnR dans la consommation finale soit 198 GWh/an

Objectif : production supplémentaire de 700 GWh/an (hors Réseau de chaleur urbain) avec :

- 350 GWh/an de production électrique à partir d'EnR
- 350 GWh/an de production thermique à partir d'EnR

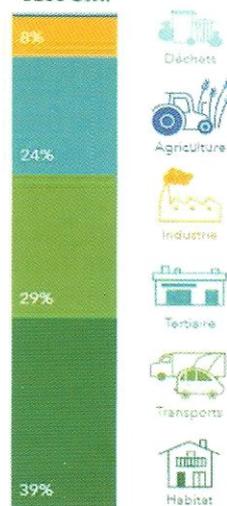
Sur Artigueloutan

Population : 1 077 habitants (2020)

Consommation électrique : 4 134 MWh en 2022

Production électrique : 198 MWh en 2022 (soit 4,8%) sur 28 sites

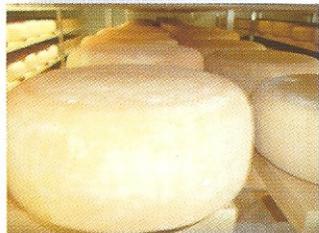
3260 GWh



Ces zones permettront l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique dans les Pyrénées-Atlantiques.

■ DANS LA LUMIÈRE - La Bergerie du Tilh

Vente directe des produits de la ferme
et des producteurs locaux



22, route de Nousty - 64420 Artigueloutan
Tél. 06 46 92 03 89
par mail : bergeriedutilh@gmail.com

**Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h**

La Bergerie du Tilh, une histoire de famille...

- André, "Le patriarche"

Représentant la 5^{ème} génération d'agriculteur au sein de la famille, aujourd'hui à la retraite, il est toujours bien présent pour transmettre ses conseils parfois avisés et surtout ses blagues imprévisibles dont il vous fera l'honneur lorsque vous viendrez nous voir.

- Régis, "Le Liant"

Fils d'André dont il a hérité certains jeux de mots, il a repris la ferme familiale depuis 2016. Son rôle est d'établir le lien entre les générations, et d'assurer la dynamique et le développement d'ensemble de l'exploitation.

- Audrey, "La Montagnarde"

Elle descend de sa montagne (sans son cheval) tous les matins pour nous apporter son expérience dans la bonne humeur.

- Clémence, "La Périgordine"

La jeune fille de l'équipe, elle aura toujours son sourire pour vous accueillir, même les lendemains de fête.

- Eric, "La force tranquille"

Au caractère paisible qu'il transmet aux canards dont il a la charge, il est la force tranquille de l'exploitation. Il nous a rejoint il y a plusieurs années, vous le croiserez tôt le matin ou plus tard le soir.

- Olivier, "Le bucheron"

Fils d'André, frère de Régis, cousin de Grégoire, petit fils de Marie-Thérèse ... Ne travaillant pas assez (il est technicien chauffagiste), il donne un coup de main régulier sur l'exploitation. Son domaine d'excellence : l'aménagement paysager. Il est à l'origine de la plupart des plantations que vous pourrez admirer sur la ferme. Vous pourrez l'apercevoir perché sur un arbre ou plus probablement au magasin où il aime recevoir nos clients.

- Eliane, "Mamie Gaz"

Elle est l'énergie inépuisable de l'exploitation. Bien qu'étant à la retraite, elle est toujours prête à rendre service et participe à l'éducation de la 7^{ème} génération.

- Michaël, "Mickou"

Dernier de la fratrie, élevé au grain qu'il aime piquer aux lapins dès qu'il eut l'âge de marcher, il reste très attaché à la ferme familiale et ne manque pas de donner des conseils concernant les cultures dont il est devenu spécialiste à travers son métier.



Nos valeurs

La bonne humeur,
le respect de nos animaux,
de notre environnement,
de nos clients.



■ MA COMMUNE - L'EAU, ÇA COULE DE SOURCE

Enfin presque!

Le SEABB

Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre

Si l'eau est une ressource naturelle, sa potabilisation et son acheminement jusqu'au robinet du consommateur nécessitent la création d'infrastructures et d'en assurer leur fonctionnement.

Le thème du changement climatique et du « manque d'eau » est un sujet qui revient dans de nombreuses études à l'échelle du territoire et qui a même été repris dernièrement par notre Président, M. Emmanuel MACRON, dans son « plan eau » qui vise à définir une série de mesures visant à redéfinir notre politique de gestion de l'eau, pour l'adapter aux enjeux du changement climatique.

Afin d'anticiper des possibles manques d'eau, le SEABB a décidé de communiquer largement auprès des élus et de la population sur le thème des économies d'eau à réaliser.

Le SEABB travaille également en amont avec son délégataire la SAUR/SATEG, PYREN'EAU son producteur, (ex SMNEP) et les distributeurs alentours, sur un plan d'actions préventif, curatif et sur des mesures d'urgence.

Le SEABB en tant que distributeur assure cette mission. Pour cela il investit chaque année dans le renouvellement de son réseau et travaille avec son délégataire à l'amélioration du rendement des canalisations.



177 réparations en 2022
**hors casse chantier voirie*

Pour Artigueloutan (2022)

498 abonnés +1,6%

69 420 M³ d'eau vendus

Tarif pour 120 M³ hors assainissement et organismes publics

2,48 € ht le M³ soit 0,00248 € le litre

Pour rappel, l'assainissement a été délégué à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

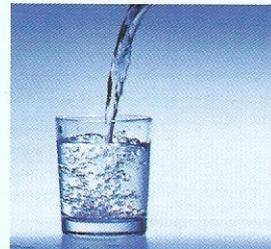
En quelques Chiffres (2022)

15540 abonnés
34614 habitants
70 communes
1048 km de réseau
15 réservoirs semi-enterrés
11 réservoirs sur tour
2 861 122 M³ d'eau achetés
1 571 857 € d'investissement

Le SEABB

Est un Syndicat Mixte à la carte qui possède 3 compétences :

- Eau Potable : Distribution
- Assainissement Non Collectif
Contrôle neufs et existants
- Assainissement Collectif
Collecte et Traitement



Son territoire

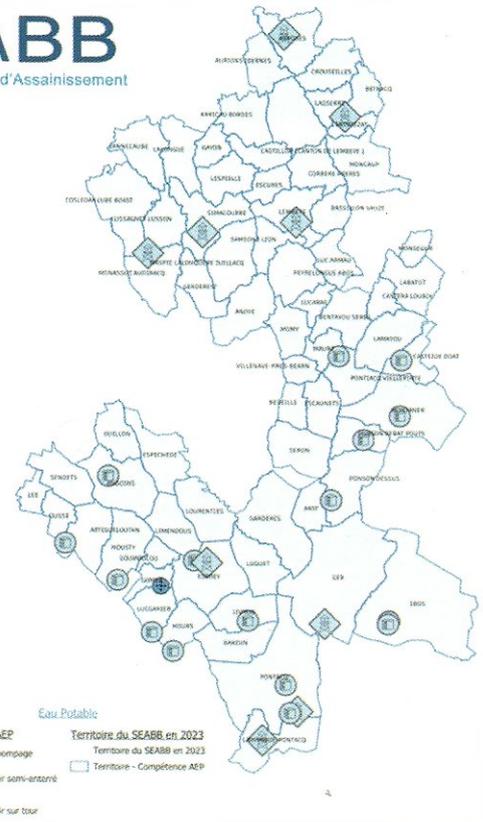
1 Communauté de communes

(Communauté de Communes Nord-Est Béarn)

2 Communautés d'agglomération

(Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées ; Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées)

SEABB
Syndicat d'Eau et d'Assainissement
Béarn Bigorre



■ RETOUR SUR IMAGES - VIE LOCALE



Le samedi 2 décembre, la Compagnie CChelle était présente de nouveau sur Artigueloutan avec "Le rossignol et l'Impératrice", leur dernière création. A noter que cette représentation était jouée bénévolement et les entrées au profit du Téléthon.



Le Téléthon à Andoins, commune centralisatrice des dons en 2023. Les associations et élu(s) des 7 communes pour la photo, avant le repas partagé au profit de l'AFM, un moment de convivialité dans la joie et la bonne humeur.



Vendredi 22 décembre s'est tenu à l'école notre traditionnel Marché de Noël, crêpes et boissons chaudes pour les petits et les grands.

Merci à l'APE (parents d'élèves de l'école), aux enseignants, à notre personnel communal pour ce moment de partage et surtout au Père Noël d'être venu dans notre école.



En septembre, comme chaque année le vide-grenier des Tchoupinous a rassemblé son lot de curieux et d'acheteur de seconde main.



Malgré une météo peu favorable, les cérémonies du 11 novembre se sont tenues avec le SDIS de Soumoulou et les enfants de l'école qui comme chaque année entretiennent ce devoir de mémoire.



Le Père Noël à l'école



Mairie

Tél. 05 59 81 70 01

e-mail : mairie@artigueloutan.fr

Jours et heures d'ouverture au public

lundi : 08h30 -12h00 / 16h30 -18h00

mercredi : 08h30 -12h00

jeudi : 16h30 - 18h30

vendredi : 08h30 -12h00 / 13h30 -17h00

Agence postale communale

Ouverture du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30

Timbres, courrier, colis, opérations financières...

Tél. 05 59 81 74 89

Communauté d'Agglo P.B.P.

2 bis, Place Royale - 64000 Pau - Tél. 05 59 98 78 00

Collecte des déchets

Tél. 05 59 14 64 30

Ordures ménagères : le mercredi après-midi

Tri sélectif : le mardi après-midi

- 1 semaine sur 2 à partir du 2 janvier

Déchets verts* : le mardi matin,

*sauf en période hivernal : une fois par mois

Déchetterie à Pau, rue Paul Ramadier - Tél. 05 59 84 42 46

- Ouverture tous les jours de 9h00 à 17h45

le dimanche de 9h00 à 11h45 + jours fériés

Déchetterie à Bizanos - Tél. 05 59 98 83 41

- Ouverture tous les jours de 9h00 à 17h45

le dimanche de 9h00 à 11h45

Permanences sociales

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural de la Vallée de l'Ousse) Permanence d'accueil le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 9h à 12h

SASS (Service Autonomie et Solidarité Séniors)

- CLIC (Centre Local d'information et de Coordination gérontologique) - Tél. 05 59 30 83 40

SDSEI (Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion) - Pau Agglo - Site Fébus - 31, Avenue du Général Leclerc - 64000 PAU - Tél. 05 59 02 60 95

Emploi - Insertion

- Mission locale à Pau, complexe de la République

Tél. 05 59 98 90 40

Incidents - Numéros d'urgence

Eau - SATEG - Tél. 05 62 90 08 40

Assainissement - CAPBP - Tél. 05 59 80 82 52

Electricité - ENEDIS - Dépannage - Tél. 09 72 67 50 64

Gendarmerie - 17 - Soumoulou - Tél. 05 59 16 08 43

SAMU : 15 - POMPIERS : 18

Cabinet Paramédical

12, Rue de la Vallée de l'Ousse

Infirmiers - Florence Michon - Thibaut Jourdanet

Tél. 06 46 16 64 25 - infirmierartig@gmail.com

Ostéopathe D.O.

Mélodie de Corbier - Tél. 06 02 66 89 79

Hypnothérapeute

Docteur Catherine Henri - Tél. 06 33 31 74 08

Réflexologie de Bien être - Pascale de Corbier

Tél. 06 41 20 24 41 - reflexologie-bienetre.com

Massages - Anne-Sophie Daure - Tél. 06 31 92 69 27

Contact : auxmainsdumonde@gmail.com

INFOS PRATIQUES

et sur : www.artigueloutan.fr

Ecole d'Artigueloutan

Rue de l'École - Tél. 05 64 64 18 01

Association des Parents d'élèves - APE

Laure Petit - Tél. 06 46 76 34 62

Centre de loisirs

Les PEP64 - Tél. 05 64 64 18 02

Tennis Club d'Artigueloutan

Jean-Pierre Darget - Tél. 06 68 76 84 66 (Président)

Florence Afonso - Tél. 05 59 81 65 37 (Secrétaire)

Comité des fêtes

Fanny LAYUS - Tél. 06 32 85 58 07

Paul Vauxel - Tél. 06 50 86 78 46

ACCA (Association des chasseurs)

Yannick SALAÜN - Tél. 06 76 66 20 43

Football Club de la Vallée de L'Ousse

Bertrand Loubet - Tél. 06 99 19 64 64

Assistantes maternelles - RAM

Agnès Durr - Tél. 06 40 71 59 22

Chrystèle Bordenave - Tél. 06 49 46 43 26

Sylvie Roy - Tél. 06 43 30 92 64

Isabelle Bastanès - Tél. 06 26 71 31 73

Dominique Bruel - Tél. 06 82 61 03 00

Malika Ghernati - Tél. 06 48 29 92 82

Les Tchoupinous - M.C. Salaün - Tél. 06 09 58 67 16

Relais des Berges du Gave - 41, av. du Colonel Gloxin

64000 PAU - Tél. 05 59 98 78 15

Mail : rpebergesdugave@agglo-pau.fr

Foyer rural

Co-Présidents : Marie Salaün - Tél. 06 72 72 22 25

Benoît Prat

Gym du dos - Noëlle Dupré - Tél. 06 83 77 45 01

Dessin enfants - Marie-Christine Galouye - Tél. 06 74 60 67 78

Dessin adultes - Alexandra Chatelain - Tél. 07 84 08 25 72

Bibliothèque - Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00

Couture / Cuisine / Patchwork - Françoise Barbedette

Tél. 06 05 06 99 87 - Alba Rey - Tél. 06 32 55 35 87

Badminton - Marie Salaün - Tél. 06 72 72 22 25

Chorale - Marie-Madeleine Lageyre - Tél. 06 08 04 62 73

Béarnais - Georges Pouban - Tél. 06 76 45 06 36

Autres activités et associations

Méthagri Pau-Est - Georges Pouban - Tél. 06 76 45 06 36

Association LIVIA - Fitness et danses du monde

Amélie De Oliveira - Tél. 06 81 77 85 32

AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00

Mise à jour Janvier 2024

Nouveau

Cabinet Kinésithérapie :

Candelon Sophie - Tél. 06 75 99 54 22

4 bis, Rue de la Mairie (Ancienne mairie)

à noter sur votre AGENDA

Premier semestre

Dimanche 28 janvier

Accueil des nouveaux habitants
Salle Grande Ourse

Dimanche 28 janvier

Goûter avec nos aînés

Samedi 10 février

Carnaval de l'École avec l'Association des Parents
d'Elèves - APE

Samedi 9 mars

Repas du foot avec le Football Club de la Vallée
de l'Ousse

Samedi 4 mai

Repas du Comité des fêtes

Samedi 25 mai

Spectacle de fin d'année avec l'Association Livia

7,8,9 et 10 juin

Expo de peinture du Foyer rural
Vernissage le 8 juin à 18h

Samedi 8 et dimanche 9 juin

Tournoi féminin du Football Club de la Vallée de
l'Ousse - FCVO

Dimanche 9 juin

Elections européennes - A la mairie

14, 15 et 16 juin

Fêtes communales avec le Comité des Fêtes

Juin

Goûter des Tchoupinous avec les nounous du
village

Vendredi 21 juin

Fête de la Musique avec le Foyer rural

Dimanche 30 juin

Fête de l'école avec l'APE



Imprimerie PERSPECTIVE - 64160 MORLAAS - Imprimeur Vert - Ne pas jeter sur la voie publique